

SENATE

SÉNAT



CANADA

# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION

• 45<sup>e</sup> LÉGISLATURE

• VOLUME 154

• NUMÉRO 2

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

Le mardi 27 mai 2025

L'honorable RAYMONDE GAGNÉ  
Présidente

## **TABLE DES MATIÈRES**

(L'index quotidien des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

## LE SÉNAT

**Le mardi 27 mai 2025**

La séance est ouverte à 10 heures, la Présidente étant au fauteuil.

• (1100)

Prière.

*[Traduction]*

**Son Honneur la Présidente :** Le Sénat n'étant saisi d'aucune affaire, vous plaît-il, honorables sénateurs, que la séance soit suspendue en attente de l'arrivée de Sa Majesté le roi?

**Des voix :** D'accord.

(La séance du Sénat est suspendue.)

---

• (1030)

À 10 h 35, Sa Majesté le roi étant arrivé au Sénat et ayant pris place sur le trône,

**Son Honneur la Présidente** dit :

Huissier du bâton noir,

Allez informer la Chambre des communes que c'est le désir de Sa Majesté le roi que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

**Son Président, l'honorable Francis Scarpaleggia**, prononce les paroles suivantes :

Qu'il plaise à Votre Majesté,

La Chambre des communes m'a élu Président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés. Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers leur roi et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et priviléges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Majesté en tout temps convenable, et demandent que Votre Majesté veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

**Son Honneur la Présidente du Sénat** répond en ces termes :

Monsieur le Président, Sa Majesté le roi me charge de vous dire que, ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses priviléges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Sa Majesté et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

## LE DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à Sa Majesté le roi d'ouvrir la première session de la quarante-cinquième législature par le discours suivant.

**Sa Majesté le roi :** Honorables Sénateurs et Sénatrices, Mesdames et Messieurs les Députés de la Chambre des communes,

C'est avec beaucoup de fierté et de joie que mon épouse et moi sommes ici aujourd'hui, à l'heure où les Canadiens et les Canadiennes se mobilisent avec un regain de fierté nationale, d'unité et d'espoir.

J'aimerais souligner que nous sommes réunis sur le territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg. Cette reconnaissance du territoire témoigne de l'histoire commune des habitants de ce pays. Bien que je poursuive mon propre apprentissage à ce sujet, j'espère sincèrement que, dans vos communautés et dans l'ensemble du pays, la vérité et la réconciliation se frayeront un chemin, tant par des paroles que des gestes concrets.

C'est ma 20<sup>e</sup> visite au Canada en plus d'un demi-siècle, et ma première visite en tant que souverain. Comme je l'ai déjà affirmé : « chaque fois que je viens au Canada, [...] un peu plus de Canada s'infiltre dans mon sang, et de là, directement dans mon cœur ». J'ai toujours eu la plus grande admiration pour l'identité sans pareille du Canada, laquelle est reconnue dans le monde entier, pour le courage dont vous avez fait preuve et les sacrifices que vous avez consentis afin de défendre vos valeurs nationales, et pour la diversité et la gentillesse des Canadiens et des Canadiennes.

J'aimerais dire aux peuples des Premières Nations, Inuits et Métis : vous nous avez réservé, à ma famille et moi, un accueil très chaleureux et une grande hospitalité sur vos terres ancestrales, et je vous en suis humblement reconnaissant.

Cette année, nous soulignons le 80<sup>e</sup> anniversaire du jour de la Victoire en Europe et du jour de la Victoire sur le Japon. À Juno Beach, à Dieppe, à la Somme, à Beaumont-Hamel, à Ypres et sur la crête de Vimy... En ces lieux et tant d'autres, qui seront à jamais gravés dans notre mémoire, les Canadiens ont combattu et péri aux côtés de nos plus proches alliés.

Aujourd'hui, je vois des élus venant d'un bout à l'autre du Canada. De St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, de Victoria, en Colombie-Britannique, et d'Arviat, au Nunavut. Je vois des gardiens des droits et libertés garantis par la Charte canadienne. En tant que Roi, je tiens à vous remercier de vous mettre au service de vos compatriotes, d'un bout à l'autre de ce grand et beau pays.

Vous parlez au nom de vos communautés et représentez une incroyable richesse de cultures, de langues et de perspectives. Nous devons à la présente génération ainsi qu'à celle qui suivra de réfléchir et d'agir en faveur du bien commun. À l'heure où le monde fait face à des défis sans précédent au chapitre, par exemple, de la paix et de la stabilité, de la situation économique ou des changements climatiques, des

défis qui font naître des incertitudes sur tous les continents, vos communautés possèdent le savoir-faire et la détermination nécessaires pour y trouver tout un éventail de solutions.

En encourageant la collaboration et en tenant des débats respectueux et constructifs, vous permettrez à ce Gouvernement d'agir de façon audacieuse et juste, pour le bien des Canadiens et des Canadiennes.

Il y a près de 70 ans, la souveraine lançait vos travaux parlementaires pour la première fois. Depuis, le Canada a changé du tout au tout : vous avez rapatrié la Constitution, accédé à la pleine indépendance et connu une croissance phénoménale. Le Canada a fait siennes ses racines britanniques, françaises et autochtones pour devenir un pays audacieux, ambitieux et novateur qui est également bilingue, véritablement multiculturel et engagé dans la voie de la réconciliation.

Depuis si longtemps, la Couronne est un symbole d'unité pour le Canada. Elle représente également la stabilité ainsi que la continuité entre le passé et le présent. Comme il se doit, elle symbolise fièrement le Canada aujourd'hui, dans toute sa richesse et son dynamisme.

## Ouverture

Quand ma chère et regrettée mère, la reine Elizabeth II, a inauguré les travaux parlementaires du Canada en 1957, la Deuxième Guerre mondiale était encore un souvenir récent et douloureux. La Guerre froide s'intensifiait. La liberté et la démocratie étaient menacées. Le Canada devenait une puissance économique montante et un artisan de la paix dans le monde. Dans les décennies qui ont suivi, l'histoire a été ponctuée d'événements notables : la guerre du Vietnam, la chute du mur de Berlin et le début de la guerre contre le terrorisme. Aujourd'hui, le Canada en est à un autre moment décisif. La démocratie, le pluralisme, la primauté du droit, l'autodétermination et la liberté sont des valeurs chères aux yeux des Canadiens et des Canadiennes, des valeurs que le Gouvernement est déterminé à protéger.

Le système de libre-échange mondial qui, bien qu'imparfait, a aidé à favoriser la prospérité de la population canadienne pendant des décennies, est en pleine évolution. Il en va de même pour les relations que le Canada cultive avec ses partenaires.

Il nous faut confronter la réalité : depuis la Deuxième Guerre mondiale, notre monde n'a jamais été aussi dangereux et instable. Le Canada fait face à des défis qui, dans nos vies, sont sans précédent.

Nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes qui sont angoissés ou inquiets en raison des changements radicaux qui se trament dans le monde. S'il est vrai que les changements en profondeur sont toujours déstabilisants, ils offrent également des occasions exceptionnelles. L'occasion de marquer un renouveau. L'occasion de voir grand et de poser des gestes encore plus grands. L'occasion, pour le Canada, d'entreprendre la plus vaste transformation de son économie depuis la Deuxième Guerre mondiale. Un Canada en confiance, qui a accueilli de nouveaux Canadiens et de nouvelles Canadiennes, dont certains provenant de zones de conflit parmi les plus difficiles dans le monde, peut saisir ces occasions en sachant que sa population peut s'offrir ce qu'aucune puissance étrangère ni aucun continent ne pourra jamais lui enlever. Et

que, en respectant les valeurs qui lui sont propres, le Canada peut se forger de nouvelles alliances et une nouvelle économie au service de toute sa population.

## Bâtir de nouvelles relations avec les États-Unis et le reste du monde

Le premier ministre et le président des États-Unis, par exemple, ont tracé les premières lignes d'une nouvelle relation économique et de sécurité entre le Canada et les États-Unis, laquelle est ancrée dans un respect mutuel et repose sur le même intérêt à transformer leurs nations souveraines pour le mieux.

Simultanément, le Gouvernement œuvre à renforcer ses relations avec des partenaires commerciaux et des alliés fiables. Sachant que le Canada possède ce dont notre monde a besoin et défend les valeurs que ce monde respecte.

Le Canada est prêt à bâtir une coalition de nations qui partagent ces valeurs — qui croient en la coopération internationale et le libre-échange de biens, de services et d'idées. Dans ce monde nouveau, qui évolue à un rythme frénétique, le Canada tracera la voie à suivre. La démonstration en sera faite dès juin, quand le Canada présidera le Sommet du G7.

## Bâtir un Canada où les prix sont plus abordables

Le Gouvernement est guidé par sa conviction selon laquelle l'économie ne peut être vigoureuse que si elle est au service de tous. Nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes qui ont du mal à atteindre leur plein potentiel. Le Gouvernement agit en conséquence, en réduisant les impôts de la classe moyenne et en faisant épargner 840 \$ par année aux familles à deux revenus. De plus, le Gouvernement éliminera la taxe sur les produits et services (TPS) pour les acheteurs d'une propriété d'une valeur égale ou inférieure à 1 million de dollars, ce qui générera des économies pouvant s'élever à 50 000 \$. Le Gouvernement réduira aussi la TPS sur les maisons d'une valeur de 1 à 1,5 million de dollars.

Le Gouvernement assurera la pérennité de programmes qui permettent déjà aux familles d'économiser des milliers de dollars par année. Notamment ceux pour les garderies et l'assurance-médicament. A ces progrès s'ajoute l'élargissement du Régime canadien de soins dentaires, qui sera bientôt accessible à environ huit millions de Canadiens et de Canadiennes, leur permettant d'économiser plus de huit cents dollars par année, en moyenne.

## Bâtir un Canada plus fort

L'objectif général du Gouvernement — ou sa mission fondamentale — est de bâtir la plus forte économie du G7. Pour ce faire, il faut tout d'abord créer une seule économie, et non treize. Les obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre coûtent pas moins de 200 milliards de dollars par année au Canada. Le Gouvernement présentera aussi des projets de loi pour éliminer tous les autres obstacles fédéraux au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre d'ici la fête du Canada.

Les premiers ministres de plusieurs provinces et territoires ont déjà pris des mesures pour éliminer les obstacles au commerce intérieur. Le Gouvernement va s'appuyer sur ces progrès pour créer, d'ici la fête du Canada, un réel système de

libre-échange à travers le pays. Il s'agit d'efforts essentiels pour permettre au Canada de réaliser tout son potentiel économique, mais cela reste insuffisant.

Pour bâtir un Canada fort, le Gouvernement travaille de près avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones afin de repérer et propulser des projets d'intérêt national. Des projets qui permettront de raccorder le Canada, de resserrer les liens entre le Canada et le reste du monde et de créer des emplois bien rémunérés pour des générations à venir.

Vu le rythme auquel les changements s'opèrent et l'ampleur des occasions qui se présentent, la rapidité d'exécution sera primordiale. Grâce à la mise sur pied du Bureau des grands projets fédéraux, le délai d'approbation des projets passera de cinq à deux ans. Cela se fera dans le respect des normes environnementales du Canada, qui sont de calibre mondial, et de ses obligations constitutionnelles envers les peuples autochtones.

D'ici six mois, le Gouvernement établira également des ententes de coopération avec les provinces et les territoires qui s'y montreront intéressés afin d'atteindre son objectif « Un projet, une évaluation ».

Quand les Canadiens et les Canadiennes unissent leurs efforts, le Canada peut bâtir à long terme.

Éliminer ces obstacles qui freinent l'économie canadienne permettra l'avènement d'une nouvelle ère de croissance grâce à laquelle le Canada va non seulement surmonter des guerres commerciales, mais en émerger plus fort que jamais. Cela lui permettra de devenir une superpuissance en matière d'énergie verte et conventionnelle. De bâtir une stratégie industrielle qui rendra le Canada plus compétitif à l'international, tout en luttant contre les changements climatiques. De bâtir des centaines de milliers de bonnes carrières dans les métiers spécialisés. Et donc de faire du Canada une plaque tournante pour la science et l'innovation.

Crucialement, le Gouvernement entreprendra une série de mesures pour aider à doubler le taux de construction résidentielle, tout en renouvelant complètement le secteur de la construction résidentielle — en mettant à profit la technologie canadienne, les travailleurs qualifiés canadiens et le bois canadien. Le Gouvernement proposera des mesures pour créer des logements abordables au moyen du programme « Maisons Canada », une organisation axée sur une mission qui accélérera la création de nouveaux logements abordables. Elle investira dans la croissance du secteur des maisons préfabriquées et modulaires. De plus, elle offrira un financement important aux constructeurs de logements abordables. Le Gouvernement améliorera le fonctionnement du marché de l'habitation, notamment en réduisant de moitié les redevances d'aménagement municipales pour les bâtiments résidentiels à logements multiples. Le Gouvernement augmentera le nombre de logements pour en faire baisser les prix.

### Bâtir un Canada plus sûr

Pour être vraiment fort, le Canada doit être un endroit sûr. Le Gouvernement a donc l'intention de présenter un projet de loi pour améliorer la sécurité aux frontières canadiennes. Les organismes d'application de la loi et de renseignement auront de nouveaux outils à leur disposition pour freiner la circulation du fentanyl et de ses produits précurseurs. L'Agence des services frontaliers du Canada obtiendra de nouveaux pouvoirs

qui lui permettront d'examiner les marchandises destinées à l'exportation, afin de prévenir le transport de produits illégaux ou volés, y compris des voitures.

Le Gouvernement protégera la souveraineté du Canada en rebâtiissant, réarmant et réinvestissant dans les Forces armées canadiennes. Il stimulera l'industrie militaire canadienne en prenant part au plan « ReArm Europe » et contribuera ainsi, avec des partenaires européens, à la sécurité transatlantique. Et il investira pour renforcer sa présence dans le Nord, alors que cette région, qui est partie intégrante de la nation canadienne, fait face à de nouvelles menaces.

Le Gouvernement s'acquittera de son devoir de protéger les Canadiens et les Canadiennes ainsi que leurs droits souverains, que les menaces proviennent de l'intérieur du pays ou de l'étranger. Afin d'assurer la sécurité des communautés, le Gouvernement embauchera 1 000 employés de plus à la Gendarmerie royale du Canada. De plus, il modifiera le programme de permis d'armes à feu et fera mieux appliquer les lois de type « drapeau rouge » et « drapeau jaune ». Les personnes reconnues coupables de violence contre un partenaire intime ou faisant l'objet d'une ordonnance de protection se verront révoquer leur permis d'armes à feu. Grâce au déploiement de détecteurs, de drones et d'hélicoptères, à l'ajout de membres de personnel et au recours à des escouades canines, le Gouvernement endiguera le flot d'armes à feu et de drogues illégales de l'autre côté de la frontière.

Le Gouvernement prendra ces mesures, d'une part, en protégeant les droits des propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi et, d'autre part, en respectant les traditions de longue date des peuples autochtones en matière de chasse.

Le Gouvernement accordera une attention renouvelée aux vols de voitures et aux violations de domicile en raffermissant les dispositions du *Code criminel*. En effet, il rendra la libération sous caution plus difficile à obtenir pour les récidivistes accusés de ces crimes, de traite de personnes ou de trafic de drogue.

### Bâtir un Canada uni

En cette période de grands changements, les Canadiens et les Canadiennes sont unis autour de ce qui rend le Canada unique.

La langue française et la culture québécoise sont au cœur de l'identité canadienne. Elles définissent le pays que les Canadiens, les Canadiennes et moi aimons tant. Le Canada est un pays où l'on respecte et célèbre les langues officielles et les langues autochtones. Le Gouvernement est déterminé à protéger les institutions qui font rayonner ces cultures et cette identité dans le monde entier, comme CBC/Radio-Canada. Protéger ceux qui nous donnent accès à des aliments frais, sains et de qualité : les producteurs agricoles. Et protéger la gestion de l'offre.

La nature est un élément déterminant de l'identité canadienne. En 2022, le Canada a accueilli la COP15 à Montréal, qui s'est conclue par la signature d'un accord historique auquel ont adhéré 196 pays s'engageant à protéger 30 % de leurs terres et 30 % de leurs eaux d'ici 2030. À cette fin, le Gouvernement protégera plus que jamais la nature du

Canada grâce à la création de nouveaux parcs nationaux, de parcs urbains nationaux et de zones marines protégées ainsi qu'au lancement d'autres initiatives de conservation.

Le Gouvernement protégera toujours les droits et les libertés que la Charte garantit à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Le Gouvernement sera un partenaire fiable pour les peuples autochtones et respectera son engagement fondamental à faire progresser la réconciliation. La création d'une richesse et d'une prospérité durables en collaboration avec les peuples autochtones est ce qui caractérise cet engagement. À cette fin, le Gouvernement doublera le financement du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, dont l'enveloppe passera de 5 à 10 milliards de dollars, afin de permettre à un plus grand nombre de communautés autochtones de devenir propriétaires de grands projets. Tout en mettant de l'avant ses projets d'intérêt national, le Gouvernement restera résolument guidé par le principe du consentement libre, préalable et éclairé.

Le système d'immigration du Canada est depuis longtemps une source de fierté pour les Canadiens et les Canadiennes et un moteur économique. Le Gouvernement est déterminé à rétablir la confiance des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du système d'immigration en y ramenant l'équilibre.

Le Gouvernement instaurera une limite sur le nombre de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants internationaux, établissant un plafond qui, à partir de 2027, sera en deçà de 5 % de la population canadienne. Simultanément, il attirera les meilleurs talents dans le monde pour bâtir l'économie. Et il fera savoir aux Canadiens et aux Canadiennes qui travaillent à l'étranger que, s'ils songent à revenir au pays, il n'y a pas de moment plus propice pour le faire.

### Bâtir un Canada fort en dépensant moins et en investissant davantage

Dans toutes ses actions, le Gouvernement sera guidé par une nouvelle discipline fiscale : dépenser moins, pour que les Canadiens puissent investir plus.

Les dépenses courantes de l'État, c'est-à-dire le budget de fonctionnement du gouvernement, ont augmenté de 9 % chaque année. Le Gouvernement va adopter des mesures pour rétablir cette croissance à moins de 2 %.

Les transferts aux provinces, aux territoires et aux particuliers seront maintenus. Le Gouvernement équilibrera son budget de fonctionnement au cours des trois prochaines années en réduisant le fardeau administratif, en plafonnant les effectifs au sein de la fonction publique, en éliminant les dédoublements et en déployant des technologies pour accroître la productivité du secteur public.

Par ailleurs, le Gouvernement prendra une série de mesures visant à stimuler les nouveaux investissements afin de créer de meilleurs emplois et d'augmenter les revenus des Canadiens et des Canadiennes. L'ampleur de l'initiative du Gouvernement sera à la mesure des enjeux de notre temps ainsi que des ambitions de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

### Conclusion

Honorables Sénateurs et Sénatrices,  
Mesdames et Messieurs les Députés de la Chambre des communes,

Lorsque ma chère et regrettée mère s'est adressée à vos prédécesseurs il y a sept décennies, elle a déclaré qu'à cette époque — en tenant compte du contexte des affaires internationales — aucune nation ne pouvait vivre en repli sur elle-même. Au cours des décennies qui ont suivi, je suis très fier que le Canada ait continué à donner l'exemple au monde entier par sa conduite et ses valeurs, en agissant au nom du bien.

À vous, et à l'ensemble du peuple canadien, mon épouse et moi-même adressons nos sincères remerciements pour cet accueil des plus chaleureux.

Et comme nous le rappelle l'hymne national, le Grand Nord est en effet fort et libre!

Mesdames et Messieurs les Députés, vous devrez attribuer les crédits nécessaires à la mise en œuvre des services et des dépenses approuvés par le Parlement.

Puissiez-vous honorer la grande confiance qui vous a été accordée par les Canadiens et les Canadiennes, et puisse Dieu vous guider dans l'exécution de vos fonctions.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Sa Majesté le roi de se retirer.

---

(Le Sénat reprend sa séance.)

• (1220)

### PROJET DE LOI SUR LES CHEMINS DE FER

#### PREMIÈRE LECTURE

**L'honorable Judith G. Seidman :** Honorables sénateurs, conformément à l'article 10-1 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter le projet de loi S-1, un projet de loi symbolique intitulé Loi concernant les chemins de fer.

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

[Français]

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

**Son Honneur la Présidente :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté le roi m'a fait remettre le texte du discours du Trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. Le voici :

**Des voix :** Suffit!

**Son Honneur la Présidente :** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le discours?

**L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat)** propose :

Que le discours du Trône que Sa Majesté le roi a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement soit mis à l'étude à la prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

#### L'ADRESSE À SA MAJESTÉ

##### ADOPTION DE LA MOTION

**L'honorable Marc Gold (représentant du gouvernement au Sénat) :** Honorables sénateurs, avec le consentement du Sénat, je propose, appuyé par les honorables sénateurs Housakos, Saint-Germain, Tannas et Francis :

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit grossoyée et présentée à Sa Majesté le roi :

À SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ CHARLES TROIS,  
par la grâce de Dieu, Roi du Canada et de ses autres royaumes  
et territoires, Chef du Commonwealth.

##### QU'IL PLAISE À VOTRE MAJESTÉ :

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, désirons exprimer humblement à Votre Majesté la loyauté et l'affection de tous les Canadiens à l'occasion de la première visite de Votre Majesté au Canada en tant que notre roi, accompagné de Sa Majesté la reine, et notre reconnaissance qu'il a plu à Votre Majesté de lire le discours du Trône ouvrant la première session de la quarante-cinquième législature du Canada.

**Son Honneur la Présidente :** Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**Son Honneur la Présidente :** Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

(La motion est adoptée.)

#### DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENCE

**Son Honneur la Présidente :** Honorables sénateurs, j'aimerais profiter de cette occasion pour rappeler au Sénat que, conformément à l'article 2-4(1) du Règlement, « [a] l'ouverture de la première session d'une législature et chaque fois que le poste devient vacant durant les sessions de cette même législature, un scrutin secret est tenu en vue d'élier le Président intérimaire; si plus de deux sénateurs se portent candidats, le mode de scrutin préférentiel est appliqué. »

L'article 2-4(2) du Règlement énonce également qu'à la suite de consultations avec les leaders et facilitateurs des partis et groupes parlementaires reconnus, la Présidente doit informer le Sénat du processus à suivre dans les cinq premiers jours de séance. En conséquence, dans les prochains jours, une fois les consultations terminées, j'annoncerai la procédure à suivre pour cette élection de la présidence intérimaire.

[Traduction]

#### COMITÉ DE SÉLECTION

##### ADOPTION DE LA MOTION DE NOMINATION

**L'honorable Patti LaBoucane-Benson (coordonnatrice législative du représentant du gouvernement au Sénat)** propose :

Que les honorables sénateurs Arnot, Clement, Downe, Henkel, MacDonald, Petitclerc, Ross, Saint-Germain et Wilson forment un Comité de sélection chargé de désigner, conformément à l'article 12-2(1) du Règlement, les sénateurs qui seront membres des divers comités, sauf le Comité permanent sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs, pendant la présente session.

**Son Honneur la Présidente :** Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

(La motion est adoptée.)

(À 12 h 31, le Sénat s'ajourne jusqu'à 14 heures demain.)

## TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 27 mai 2025

	PAGE		PAGE
<b>Le discours du Trône</b>		<b>L'Adresse à Sa Majesté</b>	
Sa Majesté le roi . . . . .	11	Adoption de la motion	
		L'honorable Marc Gold . . . . .	15
<b>Projet de loi sur les chemins de fer</b>		<b>Déclaration de la présidence</b> . . . . .	15
Première lecture			
L'honorable Judith G. Seidman. . . . .	14		
<b>Le discours du Trône</b>		<b>Comité de sélection</b>	
Étude à la prochaine séance		Adoption de la motion de nomination	
L'honorable Patti LaBoucane-Benson . . . . .	15	L'honorable Patti LaBoucane-Benson . . . . .	15